

# Thematic Brief

N°14 – Mars, 2018

## ECONOMIE INFORMELLE ET GENRE

Auteur : Jacques Charmes



### INTRODUCTION

Pourquoi le genre est-il une question de première importance pour l'économie informelle? Par nature l'économie informelle est sous estimée parce qu'il est difficile de la mesurer directement. Et dans cet ensemble flou d'activités, les activités féminines (du moins une partie d'entre elles) sont particulièrement difficiles à appréhender ou invisibles. C'est pourquoi tout progrès dans la compréhension et la maîtrise de l'économie informelle passe par une meilleure appréhension du travail des femmes dans cette sphère de l'économie. Depuis 1997 le réseau international WIEGO (Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation) a mis les femmes au centre de ses réflexions sur l'économie informelle. Pour autant il ne s'ensuit pas que les femmes constituent la majorité des emplois dans l'économie informelle mais plutôt que l'économie informelle procure l'essentiel des emplois féminins. La question n'est toutefois pas aussi simple.

### LA RAISON DE LA MOINDRE PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Dans la plupart des pays du monde les taux de participation économique des femmes sont inférieurs aux taux masculins. En 2017 le taux global de participation économique était de 49% pour les femmes contre 75% pour les hommes. En 2017 toujours seulement 46% des femmes d'âge actif dans le monde étaient occupées contre 72% des hommes. La raison principale de ces écarts est la maternité, cette période avant, pendant et après laquelle de nombreuses femmes se retirent du marché du travail pour une durée plus ou moins longue, voire parfois définitivement. Mais plus généralement et dans toutes les sociétés les femmes ont à supporter l'essentiel du fardeau du travail domestique et de soin non rémunéré et cette répartition patriarcale du travail, très répandue, les empêche de consacrer autant de temps que les hommes au travail rémunéré, étant donné qu'il n'y a que 24 heures dans une journée. Cet accès contraint (limité) au marché du travail est une cause de la plus grande pauvreté des femmes par rapport aux hommes, due à leur plus grande pauvreté en temps. Leur plus facile insertion sur le marché du travail informel (moins rémunératrice) en étant une autre. Or jusqu'à présent les activités domestiques et de soins non rémunérées ne sont pas comptabilisées comme étant un travail productif. Invisible dans le PIB, le travail non rémunéré occupe l'essentiel de la journée de travail des femmes. L'analyse du nombre total d'heures travaillées à partir de d'enquêtes emploi du temps dans 74 pays dans le monde (représentant 67.7% de la population mondiale) montre que les femmes contribuent à 52.9% du travail total effectué contre 41.7% pour les hommes mais qu'elles contribuent à 76.4% du travail non rémunéré (contre 23.6% pour les hommes). (UNDP, 2015; Charmes, 2015 and 2017).

### POURQUOI LES ACTIVITÉS FÉMININES SONT-ELLES PLUS INVISIBLES QUE LES ACTIVITÉS MASCULINES ?

La première raison de leur invisibilité est donc que le cœur de l'activité des femmes (les tâches

domestiques) n'est pas comptabilisé dans les statistiques de production et d'emploi.

Une seconde raison tient à ce que, lorsque leurs activités sont considérées comme productives, ces activités sont souvent associées ou confondues avec leurs activités non productives (en fait reproductives). A cause du contexte patriarcal qui imprègne nos sociétés, dans beaucoup de pays en développement (mais les pays développés n'en sont pas exempts), le foyer est généralement le lieu premier où et d'où les femmes exercent leurs activités de marché, qui sont souvent les mêmes que leurs activités domestiques, par exemple la préparation de repas pour leur ménage et la vente de repas ou de plats préparés ou autre produits alimentaires sur le trottoir devant leur domicile ou dans d'autres endroits. Le foyer est aussi la place la plus évidente pour l'atelier qui permet de démarrer une activité de couturière, et la cuisine est mieux adaptée pour démarrer une activité de pâtisserie. Et en milieu rural le foyer est la ferme ou l'exploitation agricole où la plupart des activités féminines restent non rémunérées, même lorsqu'elles sont « productives » : elles travaillent comme aides familiales non rémunérées et la transformation des produits agricoles ou des produits alimentaires est souvent considérée comme une tâche domestique, comme par exemple le pilage des grains ou la fabrication du pain, sans même parler de l'entretien de la basse-cour, de la traite des vaches ou de la corvée d'eau ou de bois.

L'Algérie par exemple est un pays où la participation économique des femmes est parmi les plus faibles du monde. C'est aussi le pays où les femmes consacrent le plus de temps aux tâches domestiques non rémunérées et parmi celles-ci aux tâches culinaires. Nombre de femmes s'adonnent à la confection de gâteaux et de pâtisseries qu'elles donnent, troquent ou vendent au voisinage, ou à l'occasion de mariages, ou même à des boulanger-pâtissiers sur commande en tant que sous-traitantes : mais ces activités restent non déclarées et invisibles dans les enquêtes.

#### LA PARTICIPATION DES FEMMES À L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Selon les estimations les plus récentes (Charmes 2017), les femmes prédominent dans l'économie informelle en Afrique sub-Saharienne seulement (51,1%). Mais l'économie informelle procure jusqu'à 60,9% des emplois féminins en Afrique sub-Saharienne et 54,3% en Amérique Latine. Dans toutes les autres régions les hommes sont plus nombreux que les femmes dans l'économie informelle.

	Part de l'économie informelle dans l'emploi non agricole	Part des femmes dans l'économie informelle	Part de l'économie informelle dans l'emploi féminin non-agricole
Afrique sub-Saharienne	74.6	51.1	60.9
Asie	66.6	35.8	44.8
Amérique Latine	57.7	46.5	54.3
Afrique du Nord Moyen-Orient	48.0	16.4	30.5
Pays en Transition	20.5	33.2	10.8

Source: Charmes (2017)

Enfin il convient de rappeler que les femmes constituent l'essentiel d'une catégorie particulièrement vulnérable que sont les travailleurs domestiques.

## POLITIQUES DE GENRE À L'ADRESSE DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE

Beaucoup de politiques de lutte contre la pauvreté ou d'institutions de micro-crédit ou de projets qui les mettent en œuvre, consistent en le financement d' « activités génératrices de revenus » et l'appui à ces activités à domicile et leur accompagnement en vue de leur faire atteindre une certaine durabilité. Il est couramment observé que les programmes de micro-crédit ou d'activités génératrices de revenus ciblent les femmes, ce qui met en lumière et aggrave à la fois leur concentration dans les secteurs les plus faibles de l'économie informelle en les exposant au risque de les enfermer dans de telles activités peu rémunératrices.

En fait de nombreux obstacles contribuent à maintenir les femmes dans leur statut précaire. Dans beaucoup de pays, de par la loi et/ou la coutume (World Bank, 2015), elles n'ont pas accès à la propriété de la terre ou à d'autres moyens de production, ni droit ou peu de droit à l'héritage, ce qui dès lors les empêche de faire valoir des garanties pour mobiliser des crédits (autres que des micro-crédits), de sorte que la micro-finance peut être vue comme les cantonnant dans des activités génératrices de revenus sur des marchés étroits et déjà fortement congestionnés, plutôt que de leur ouvrir les portes de micro-entreprises sur des marchés plus dynamiques. Egalement, l'allégement de la charge des soins aux enfants ou aux adultes invalides est rarement un objectif des politiques s'adressant à l'économie informelle alors que c'est la principale cause de restriction de leur mobilité.

## CONCLUSIONS

Si les femmes ne représentent globalement pas la majorité des travailleurs de l'économie informelle, elles en constituent le plus grand nombre en Afrique sub-Saharienne and l'économie informelle est aussi la principale perspective qui s'ouvre à elles en Amérique Latine. Dans la plupart des régions du monde pourtant, leur contribution à l'économie informelle reste invisible ou insuffisamment appréhendée à cause d'une définition trop restrictive de l'activité productive qui ignore le fardeau du travail reproductif non rémunéré. La récente révision des concepts de population active et d'emploi (OIT, 2013) est un pas vers une telle reconnaissance.

Les politiques qui s'adressent à l'économie informelle en vue d'assurer sa transition équilibrée vers l'économie formelle, suivant en cela la recommandation 204 de l'Organisation Internationale du Travail, devraient veiller à ce que les femmes soient équitablement traitées et en particulier ne soient pas confinées dans des activités économiques qui ne peuvent leur permettre de surmonter les obstacles qui limitent leur productivité et leur dynamisme.

## REFERENCES

Charmes Jacques (2015), *Time use across the world. Findings of a world compilation of time-use surveys*, Working paper for the Human Development report 2015, New York, UNDP-HDRO, 90p.  
<http://www.hdr.undp.org/en/content/time-use-across-world-findings-world-compilation-time-use-surveys>

Charmes Jacques (2017), *The Unpaid Care Work and the Labour Market. An Analysis of time use data based on the latest World Compilation of Time-use Surveys*, ILO Geneva, 153p.

Charmes Jacques (2017), *The informal economy: What is it? Where does it come from? How big is it? Why is it growing? How to tackle it?*, RNSF

ILO-WIEGO (2002), *Women and Men in the Informal economy. A Statistical Picture*, Geneva, 64p.

ILO-WIEGO (2013), *Women and Men in the Informal economy. A Statistical Picture*, Geneva, 2nd edition, 205p.

UNDP (2015), *Human Development Report 2015: Work for Human Development*, New York, UNDP-HDRO, 273p.

<http://hdr.undp.org/en/content/human-development-report-2015-work-human-development>

World Bank (2015), *Women, Business and the Law 2016, Getting to Equal*, Washington, The World Bank, 263p.

<http://wbl.worldbank.org/~media/WBG/WBL/Documents/Reports/2016/Women-Business-and-the-Law-2016.pdf?la=en>

#### IESF TEAM SUGGESTED RESOURCES

[www.wiego.org](http://www.wiego.org)

#### CONTACTS

Jacques Charmes

[jacques.charmes@yahoo.com](mailto:jacques.charmes@yahoo.com)

**Les opinions et recommandations du présent Thematic Brief n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission Européenne**